



## GITES ARTIFICIELS A CHAUVES-SOURIS

De même que vous favoriserez les oiseaux sauvages en mettant des nichoirs à leur disposition pour la reproduction, vous pourrez également venir en aide aux chauves-souris en installant sur votre maison ou dans votre jardin des gîtes artificiels spécialement conçus pour elles.

**Ces gîtes** serviront soit de **site de reproduction** pour certaines espèces (pipistrelles, barbastelles, oreillards, voire noctules dans les bois), soit de **gîte pour les mâles isolés** ou encore de **lieu de transit et d'accouplement** à l'automne.

Autrefois, ces petits mammifères volants trouvaient facilement à se loger dans les anfractuosités des vieilles demeures aux murs en pierres sèches, dans les clochers et combles d'église, les greniers, les arbres creux, etc. Mais de nos jours, les murs en pierres sont jointoyés, les clochers fermés pour exclure les pigeons, les greniers aménagés et les vieux arbres abattus.

**Il est donc utile d'offrir aux chauves-souris des gîtes de remplacement** (mais ils ne conviennent pas aux rhinolophes, car ceux-ci nécessitent de grands volumes).

### Les différents types de gîtes artificiels

#### 1. Gîtes « prêts à l'emploi »

La solution la plus facile, mais la plus onéreuse, consiste bien entendu à se procurer les **modèles du commerce**, en **bois** ou en **béton de bois**.

Leurs prix varient de **10 € à 55 €** selon le constructeur et le matériau.

Les principaux fabricants et/ou distributeurs sont :

- René BOULAY - 4 rue Hector Berlioz - 76120 Grand Quevilly - Tél. : 02 35 69 39 28
- SCHWEGLER distribué par :
  - VALLIANCE - Z.A. Grange Chapelle - 69210 Savigny - Tél. : 04 74 01 23 10
  - HECTOR- 22a rue Claire Oster - 57200 Sarreguemines - Tél. : 03 87 95 33 20



**Mais vous pouvez évidemment fabriquer vous-même vos gîtes à chauves-souris !**  
 nous vous en présentons plusieurs modèles ci-dessous.

*En outre, lors de la construction d'une maison neuve ou de travaux de restauration du bâti ancien, vous pourrez également prévoir des réservations pour ces petits mammifères (voir fiche N° 3). Il vous suffira, par exemple, de prendre comme linteau de fenêtre deux poutres en bois, espacées de 2 cm, pour permettre aux chauves-souris de s'y glisser.*

## 2. Gîtes à fabriquer

### • Les matériaux

Les gîtes que nous vous proposons sont **tous en bois**.

Pour le modèle simple (N°1) et le modèle forestier (N°2) : vous choisirez du **bois non traité et non raboté** (bois de coffrage de 18 à 22 mm d'épaisseur, par exemple).

**Ce matériau est le mieux adapté** pour les chauves-souris, mais au fil des années, il a **tendance à se déformer** et doit donc être **réservé aux gîtes de petite taille**.

Pour le gîte évolutif (N°3) : vous pourrez utiliser du **contreplaqué pour extérieur** (contreplaqué marine) à condition qu'il ait été fabriqué depuis plusieurs années pour ne **plus présenter aucune odeur de colle**.

Achetez-le donc de préférence chez les marchands de matériaux déclassés, le temps d'entreposage des bois y étant plus long.

Vous devrez toutefois **le rainurer ou le griffer** pour permettre aux chauves-souris de s'y accrocher plus facilement.



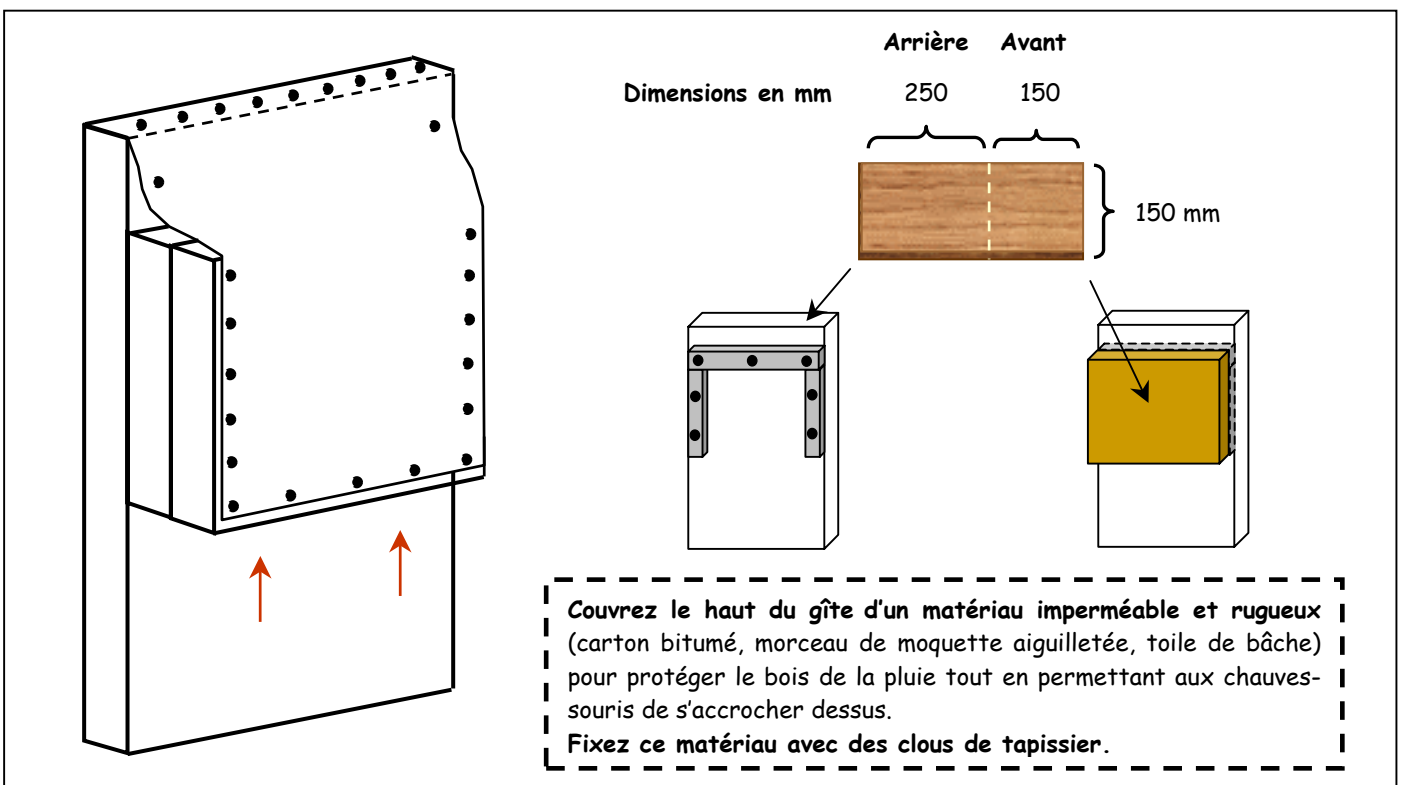
**En aucun cas, vous ne devez traiter ou peindre les gîtes à chauves-souris. Evitez aussi d'imperméabiliser ces « nichoirs » à la cire d'abeille, car vous risqueriez d'attirer cet hyménoptère !!**

### • Les modèles

#### N°1 : le Modèle simple

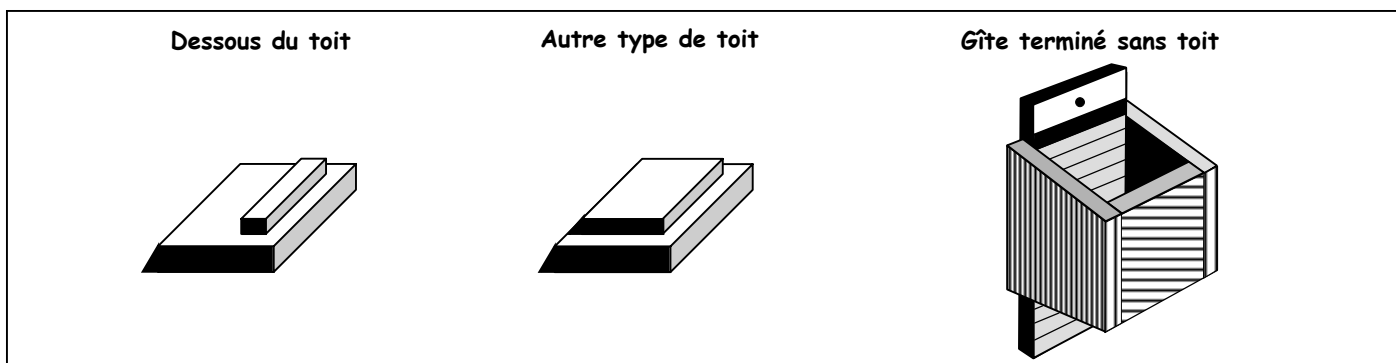
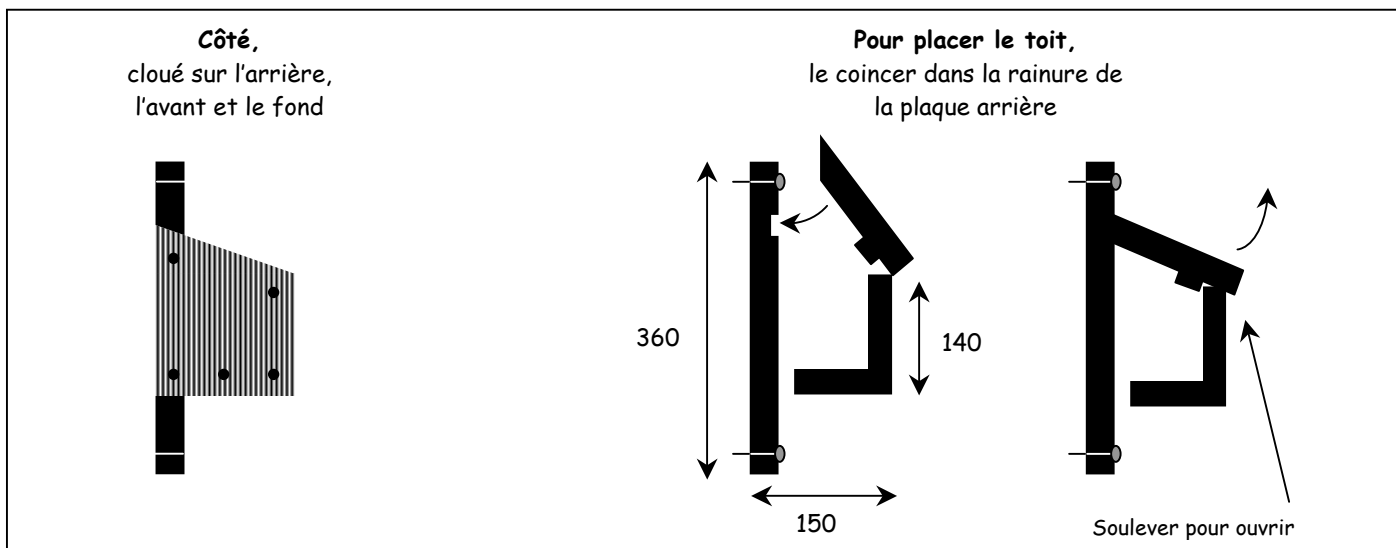
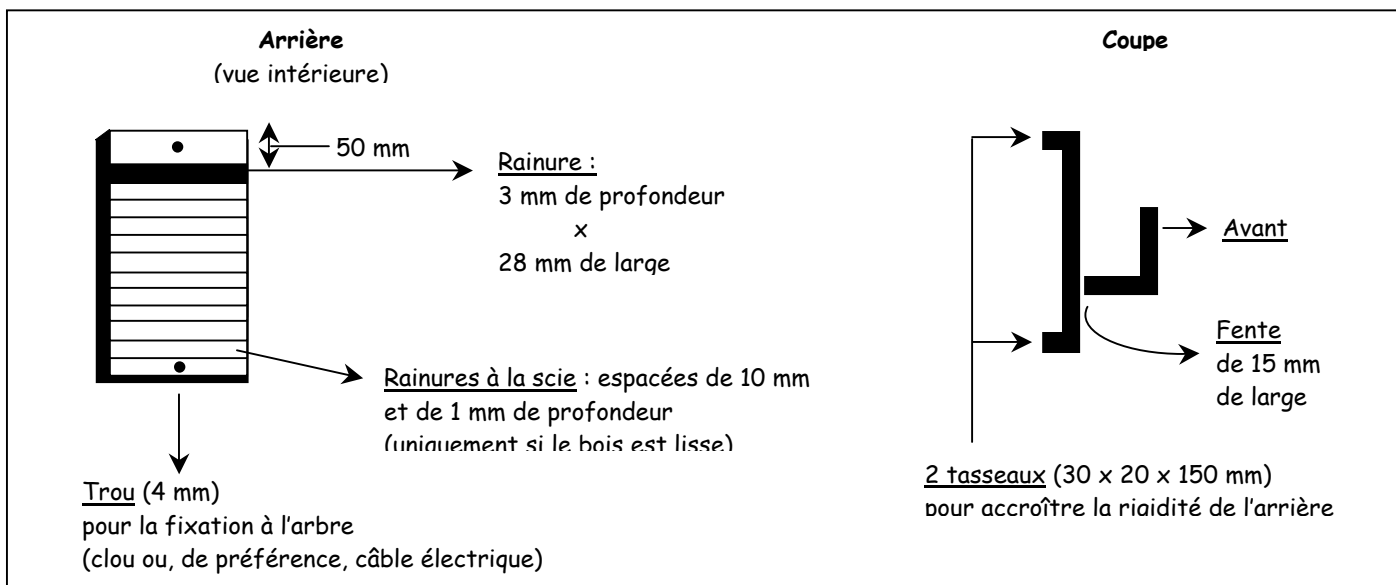
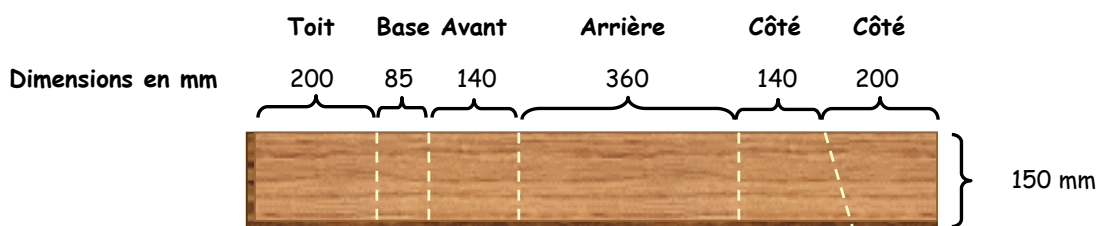
Ce nichoir, de petite taille, est facile à réaliser. Les enfants se feront un plaisir de le fabriquer !

- **Matériaux utilisés** : Planche de bois (300 mm x 150 mm x 25 mm) et 3 liteaux.



## N°2 : le Modèle « boîte », de type forestier

- **Matériau utilisé :** Planche de bois (1 135 mm x 150 mm x 25 mm)

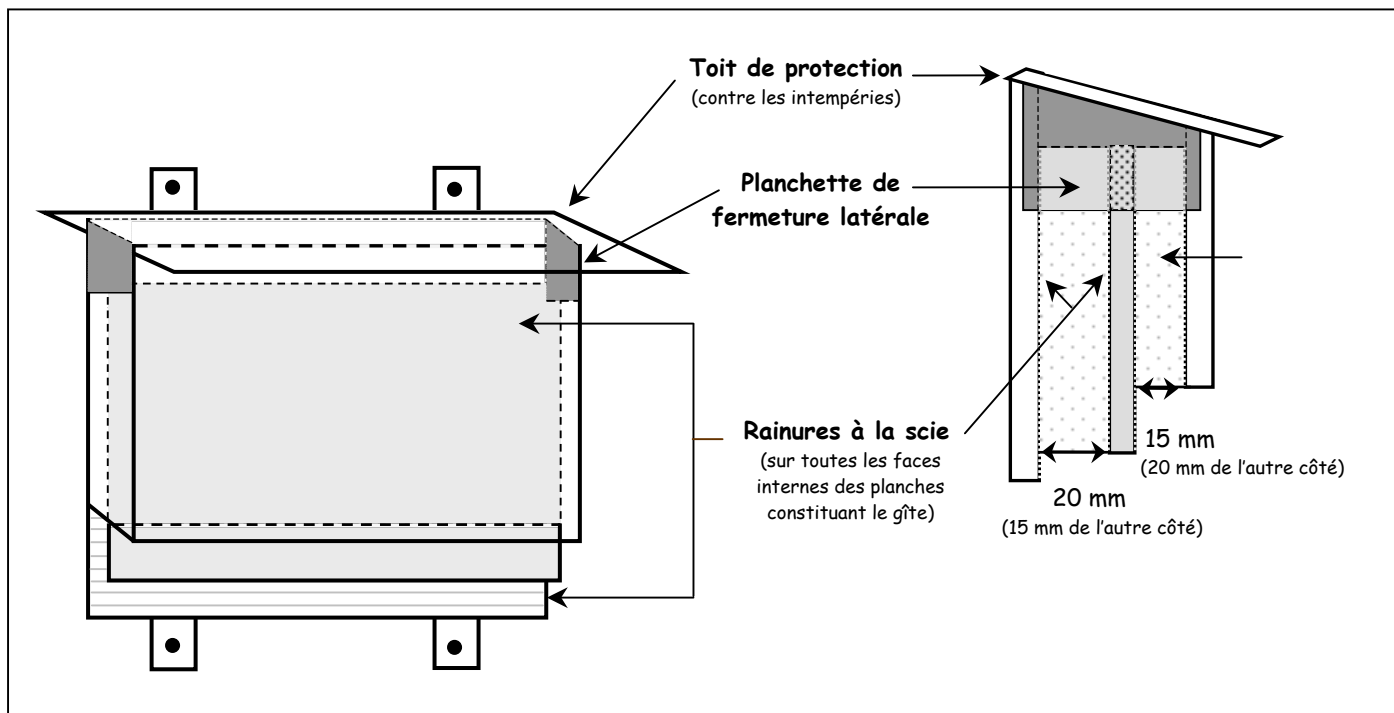


### N°3 : Modèle évolutif pour façade

Ce gîte est prévu pour de grosses colonies (pipistrelles notamment). Mais une version moins large convient mieux aux Oreillards et aux Barbastelles pour la reproduction.

Vous pouvez modifier les dimensions de ce gîte en fonction de l'emplacement que vous lui destinez et du nombre de chauves-souris que vous espérez attirer chez vous.

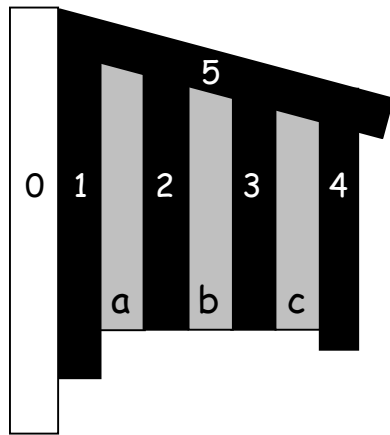
Sa construction est plus délicate.



- **Matériaux utilisés** : contreplaqué marine (18 mm d'épaisseur), si possible déclassé et tasseaux (d'épaisseur variable).
- **Largeur et hauteur variables**, en fonction de la place disponible sur le mur, de l'espèce visée et/ou de l'importance de la colonie.  
L'idéal étant 40 à 60 cm de large et 50 à 70 cm de haut (proportions inverses de celles du croquis où la largeur est supérieure à la hauteur).
- **Principe de double compartiment** permettant à la colonie de se déplacer d'un compartiment à l'autre en fonction de la température. Pour ce faire, la cloison interne sera abaissée pour ne pas toucher le toit.
- **Pour fermer les côtés**, la meilleure solution consiste à **utiliser des tasseaux** ayant l'espacement voulu (de 15 à 50 mm).

Selon l'espacement choisi entre les planches (taille des tasseaux), ce gîte peut accueillir :

- des pipistrelles (espacement 15 à 20 mm),
  - des oreillards ou des barbastelles (25 à 45 mm),
  - des noctules et des sérotines (35 à 50 mm).
- **Pour fixer ce gîte sur un mur**, clouez verticalement deux liteaux de 15-25 mm d'épaisseur (ou deux planchettes de volige) à l'arrière du gîte.
  - **Choisir un mur ensoleillé une bonne partie de la journée**, de préférence exposé au sud-est, ou carrément à l'est ou au nord-est pour les barbastelles.



**Vue latérale d'une version à plusieurs compartiments :**

- en noir les cloisons et le toit en contreplaqué,
- en gris les tasseaux d'espacement fermant les côtés.

Veillez à bien assembler les différents éléments pour éviter les courants d'air à l'intérieur du gîte !

0 : 2 liteaux de 750 x 80 x 20 mm

1 : 1 plaque de 500 x 300 x 22 mm

2 : 1 plaque de 290 x 300 x 22 mm

3 : 1 plaque de 280 x 300 x 22 mm

4 : 1 plaque de 320 x 300 x 22 mm

5 : 1 plaque de 340 x 220 x 22 mm

**En contreplaqué marine**

a : 2 tasseaux de 300 x 40 x 30 mm

b : 2 tasseaux de 290 x 26 x 26 mm

c : 2 tasseaux de 280 x 20 x 20 mm

- **Pour la construction**, suivre le même principe de construction que précédemment, c'est-à-dire prévoir des orifices permettant le passage d'un compartiment à l'autre.

Une fois l'assemblage terminé, vous fixerez sur les côtés, une baguette plate de 40 mm de large, juste sous le bord du toit, afin de fermer les espaces existants.

Si vous disposez du matériel nécessaire, l'idéal serait de chanfreiner le haut des plaques et des tasseaux constituant les parois latérales pour que le toit repose parfaitement.

- **Pour fixer ce gîte sur un mur**, prévoir de clouer verticalement deux liteaux de 15-20 mm d'épaisseur (ou deux planchettes de volige) à l'arrière du gîte.

**N°4 : Gîte sous avancée de toit**

Bien que simple à mettre en œuvre, il est **davantage adopté par des individus isolés** que par des colonies de reproduction, la **température n'y étant pas assez élevée**.

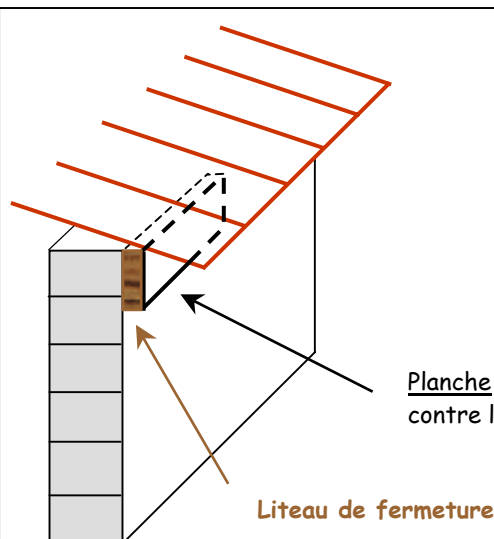


Planche entre deux chevrons et contre la volige à 2 cm du mur

Liteau de fermeture

**Si le toit présente une avancée**, vous pourrez fixer une simple planche entre deux chevrons, en haut et à 2 cm environ du mur, de façon à ce que le haut du gîte soit fermé par la volige de l'avancée. **Un liteau à chaque extrémité** entre le mur et la planche permettra à la fois de fixer la planche et de fermer les côtés du gîte.

## Emplacement et installation

Quelque soit l'emplacement choisi pour installer un gîte, veillez d'une part, à ce qu'aucun prédateur (chat domestique par exemple) ne puisse s'en approcher, et, d'autre part, à le fixer solidement pour qu'il ne bouge pas avec le vent.

Tous les modèles présentés ici peuvent être placés sur le mur d'une maison...

Mais le N°2 est davantage destiné à être fixé sur un arbre et dans ce cas, il sera préférable d'en disposer 3 en couronne, exposés au nord, au sud-est et au sud-ouest, à une hauteur minimum de 5 m et de façon à ce que les chauves-souris puissent y accéder en vol direct, sans être gênées par des branches.



Si vous possédez un vieux verger, en plaçant le gîte N°2 sur plusieurs arbres, vous aurez peut-être la chance d'attirer le rare Murin de Bechstein. !

Si vous décidez d'installer le gîte N°1 ou le N°3 sur un mur...

- **Sachez qu'en cas d'occupation les excréments tomberont au sol !**
  - Evitez donc de placer le gîte au-dessus d'une terrasse, à moins d'être prêt à balayer le guano tous les jours,
  - De toute façon éloignez-le du coin repas ou détente, car si vous aimez les chauves-souris, ce ne sera pas forcément le cas de vos invités,
  - Vous pouvez aussi fixer une planchette, à une quarantaine de centimètres sous le gîte, mais elle vous empêchera de vérifier s'il est occupé et il faudra quand même la nettoyer de temps en temps.
- **Choisissez de préférence un mur bordé par** : une allée, de l'herbe, ou mieux, un parterre de fleurs, car vos végétaux bénéficieront alors de cet apport d'engrais.
- **Placez le gîte au moins à 4-5 m de haut** et loin de toute poutre qui permettrait à un chat de s'en approcher.
- **Et si vous balayez les excréments**, n'oubliez pas que le guano de chauves-souris est un excellent engrais à faible dose (au maximum 1 cuillerée à soupe de guano par litre d'eau).



Selon l'exposition vous attirerez... soit des pipistrelles, des oreillards ou des murins de petite taille (exposition ensoleillée), soit des barbastelles (exposition à mi-ombre).

• Pendant la saison de reproduction (d'avril à fin août), **n'ouvrez pas le gîte N°2 !**  
car certaines espèces, très sensibles au dérangement, déménageront aussitôt !

• Les gîtes, formés de deux ou plusieurs planches espacées, peuvent être contrôlés tout simplement du sol, en dirigeant le faisceau d'une torche vers l'intérieur, mais ne répétez pas cette opération tous les jours !



**Quelques crottes sur un carton placé sous le gîte indiqueront qu'il a été visité !**



- Une fois que vous avez constaté la présence de chauves-souris à l'intérieur,
  - **placez-vous à proximité le soir** (environ une heure avant la tombée de la nuit),
  - **comptez combien d'animaux en sortent.**

*Cette opération peut durer de 20 à 45 mn selon l'importance de la colonie.*

*Les chauves-souris sortent généralement en rafales, par petits groupes de 1 à 5-6 individus, et il peut s'écouler plusieurs minutes entre les sorties.*

**Ne soyez pas déçu, si votre gîte artificiel n'est pas occupé dès la première année.**

**Il faut généralement deux ou trois ans aux chauves-souris pour le trouver et se décider à s'y installer**

Mais si l'emplacement leur convient, leur nombre augmentera rapidement avec les années, surtout s'il s'agit de pipistrelles. Les barbastelles et les oreillard ont, quant à eux, tendance à former de petits noyaux de reproduction (10-20 individus).

**Alors nous vous souhaitons bonne chance !**



Si vous réalisez ce type de suivi, pensez à communiquer les résultats au **G.C.M.P.**



Plans de gîtes :

Gîte N°1 : d'après le plan de la revue "Tournesol" n°9 (1999),

Gîte N°2 : livret « Bat Boxes », Bat Conservation Press (GB),

Gîte N°3 et 4 : conception D. & M.-J. SAVAGE (G.C.M.P.).

Illustrations de chauves-souris : F-X LOIRET

Les fiches techniques vous seront envoyées sur simple demande et des spécialistes des chauves-souris peuvent vous aider à régler les cas simples de cohabitation avec ces petits mammifères ou vous conseiller pour agir en leur faveur.

**Pour toute information, contactez le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées.**

